



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

DU MÊME AUTEUR

La Veillée des Armes, 1 vol in-18 de la *Collection des Poètes contemporains* (Lemerre, 1899). 3 fr.

Études de Littérature Canadienne Française, précédées d'une *Introduction* de M. Louis Herbette, Conseiller d'Etat, Président du Comité Général de Propagande de l'*Alliance Française*, 1 fort vol. in-18 de la *Bibliothèque Canadienne* (F. R. de Rudeval, 1904)..... 4 fr.

(*Ouvrage couronné par l'ACADEMIE FRANÇAISE*, prix Bordin, 1905, et *honoré de souscriptions du Gouvernement Français, du Gouvernement Provincial de Québec, de l'Alliance Française, etc.*)

Les Types Immortels. — *Don Juan*. 1 br. in-8° (F. R. de Rudeval, 1905)..... épuisé.

Pour paraître prochainement

Études de Littérature Canadienne Française (3^e série).

En préparation

Histoire de la Littérature Française au Canada.

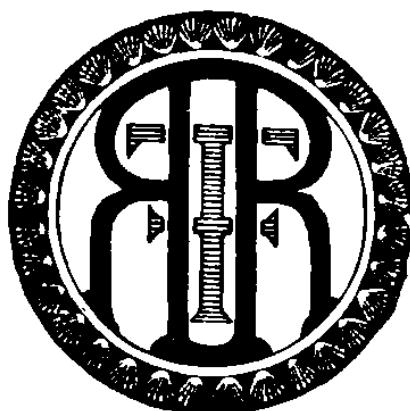
BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE

Charles ab der HALDEN

Nouvelles Études

de

Littérature Canadienne Française



É. R. DE RUDEVAL

PARIS

F. R. DE RUDEVAL, ÉDITEUR
4, rue Antoine Dubois (VI^e)

1907

140.9
H16 mm

Rom.-Lang.
Ducharme
9-2-47
59881

A M. Louvigny de Montigny

AGENT GÉNÉRAL

DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES AU CANADA

Montréal.

MON CHER AMI,

Je tiens à écrire votre nom sur la première page de ce livre. Ce n'est pas un grand cadeau que je prétends vous faire. Vous y trouverez, j'en suis certain, des appréciations qui ne sont pas vôtres, et des opinions avec lesquelles vous refuseriez de vous solidariser. Vous n'en connaissez que les quelques études publiées dans diverses Revues, et je préfère qu'il en soit ainsi, afin que je ne fasse pas rejaillir sur vous la mauvaise humeur de ceux que mes appréciations très modérées ne sauront satisfaire. Il m'est cependant particulièrement agréable de vous dédier ce travail. Vous êtes jeune. Encore qu'un peu votre ainé, je puis vous traiter en compagnon d'armes, et offrir ainsi mon livre à tous les jeunes gens qui se sont consacrés aux lettres et à la culture française sur le Nouveau Continent. Et nous vous devons tous, Français et Canadiens, un grand merci, à cause de votre brillante campagne des droits d'auteurs.

**

Permettez-moi de rappeler en deux mots un fait personnel.

Il y a trois ans, lorsque je publiai un précédent volume sur le Canada, mon excellent éditeur voulut protéger cet ouvrage contre la reproduction illicite. Sans doute je courais peu de risques. On s'attaque à plus hauts seigneurs que votre serviteur indigne. Cependant, pour la bonne règle, nous écrivîmes à votre Ministère de l'Agriculture, puisque par une bizarrerie inexplicable c'est le Ministère de l'Agriculture qui est chargé, au Canada, de recevoir le dépôt des livres.

Un fonctionnaire voulut bien nous répondre en nous envoyant l'assurance que nous étions protégés en Canada si nous accomplissions les formalités prescrites par la Convention de Berne, c'est-à-dire le dépôt en France de deux exemplaires. Mais si nous désirions, ajoutait-il, revendiquer la protection locale de la loi canadienne, il fallait nous conformer aux prescriptions du *Copyright Act*, qui règle la matière dans le Dominion, et dont il nous envoyait un exemplaire.

Comme il était de notoriété publique que jamais la Convention de Berne n'avait été appliquée aux livres étrangers par les Canadiens, et que la contrefaçon littéraire faisait partie des industries nationales de votre pays, au même titre que la pulpe ou le nickel, nous nous débattions dans la situation la plus difficile. « Conformons-nous donc, s'écria M. de Rudeval, aux prescriptions du *Copyright Act.* » Et nous ouvrîmes la brochure rouge que

votre Ministère de l'Agriculture nous offrait si libéralement.

Ce fut une séance mémorable.

Je nous vois encore lisant, ou plutôt traduisant cette brochure bilingue, dont le texte canadien est à peu près incompréhensible pour un Français. Heureusement, le texte anglais nous permettait parfois de nous tirer d'affaire, mais les dispositions qu'il nous semblait y trouver nous paraissaient si étranges que nous préférions nous en prendre à notre incomplète connaissance de la langue officielle. Et pourtant, nous avions raison, tristement raison. L'étude du *Copyright Act* nous laissa dans la situation pénible de malfaiteurs involontaires, qui se sont exposés malgré eux à la juste vindicte des lois. Nous avions fait imprimer sur les couvertures la célèbre mention : *Enregistré au Ministère de l'Agriculture, à Ottawa, conformément à l'acte du Parlement canadien*. Et voilà que nous apprenions cette terrible nouvelle : un livre étranger ne peut revendiquer la protection de la loi canadienne que s'il est réimprimé au Canada dans le mois qui suit sa publication. Faute de se conformer à cette étrange formalité, les auteurs qui ont fait usage de la sacro-sainte mention protectrice sont passibles d'une amende de 300 dollars, *dont moitié revient à leur dénonciateur*.

Voyez par exemple combien cette protection doit être efficace pour un ouvrage comme la *Grande Encyclopédie* !

La situation était vraiment pleine de charme. Au

pauvre écrivain qui réclamait la protection de la Convention de Berne, vos tribunaux objectaient : Que ne vous êtes-vous conformés au *Copyright Act* ! La convention de Berne, nous l'ignorons, le Canada n'y a point participé, et la Grande Bretagne ne pouvait conclure pour lui. A ceux qui se réclamaient du *Copyright Act*, on répondait : C'est entendu, mais faites-vous réimprimer dans les trente jours au Canada, ou bien non seulement nous permettrons à nos concitoyens de vous reproduire, mais encore nous offrirons de votre poche une prime à votre dénonciateur, serait-il votre contrefacteur lui-même. » Notre cas personnel était d'autant plus pendable que notre premier envoi de livres était parti pour le Canada, et que tous mes volumes dédicacés enfreignaient la loi.

Vous avez eu le courage, mon cher ami, de faire cesser cette situation ridicule. Tandis qu'en France, M. Auguste Dorchain, M. Jean Lionnet, M^e Sauvel combattaient le bon combat, vous agissiez directement. Soutenu par notre Société des Gens de Lettres, vous entamiez le fameux procès, dont la *Tante Berceuse* de M. Jules Mary fut le prétexte, et vous faisiez reconnaître le bon droit devant les juridictions de votre pays.

Mais vraiment, il était temps. Plus personne ne se trouvera dans la situation risible où vos lois nous avaient placés ; nul ne se verra forcé de coller des bandes de papier sur la formule de protection, et de renoncer à ce paratonnerre inutile, ou plutôt nuisible, qui eût attiré la foudre !

Comme vous l'avez montré dans de brillants articles, on pouvait impunément jusqu'ici reproduire les œuvres de nos écrivains au Canada, sans leur verser un sou, sans même citer leurs noms. On mesure l'étendue du préjudice, quand on songe que la France est par la force des choses le grand fournisseur intellectuel du Canada, et que la Province de Québec reproduisait dans tous ses journaux les ouvrages français, sans même que les professionnels de cette exploitation eussent l'air de se douter qu'ils agissaient comme des voleurs de grand chemin ou des pick-pockets.

Mais nous ne voudrions, ni vous ni moi, nous en tenir à ce point de vue purement matériel. Vous avez obéi à des considérations plus hautes, et l'intérêt des écrivains français ne tenait que la seconde place dans vos préoccupations. Il s'agissait pour vous de la littérature canadienne elle-même et de son avenir. Comment payer un auteur local à peu près inconnu, quand on peut reproduire gratuitement quelques jours après leur publication à Paris, Loti, Bourget, Courteline, Rostand, et même Georges Ohnet et Pierre Decourcelles ? La question des droits d'auteurs et de la protection littéraire doit se comparer à une question de tarifs douaniers, et le libre échange de naguère, ou plutôt le libre pillage, était encore plus préjudiciable aux écrivains canadiens qu'aux écrivains français.

C'est donc un acte de justice, et non seulement un témoignage d'amitié, que de vous dédier ce livre, car vous avez bien mérité du Canada et

de la France, en tuant l'industrie des forbans littéraires.

Espérons qu'elle ne ressuscitera pas.

Plus de trois ans se sont écoulés déjà, mon cher ami, depuis l'apparition de mes précédentes *Études*, depuis que la question des droits d'auteurs pour laquelle vous faisiez alors campagne dans le *Nationaliste*, nous permit de nous connaître, et de commencer ces relations épistolaires.

De loin, chacun de nous a su qu'un autre s'intéressait à ses travaux, à ses joies, et même à ses douleurs, quand le malheur inévitable venait nous visiter. Trois ans déjà... Que de camarades nous avons laissés sur le bord de la route, frappés par la mort. Et ce livre commencé à Paris s'achève bien loin de la ville où j'en composai la première page.

C'est du cœur des montagnes corses que je vous écris. Elles sentent la menthe et la sauge, et les lentisques leur donnent un aspect singulier et lointain. De tous petits ânes passent, trimballant sur leur croupe, le long des haies d'aloès, de vigoureux gaillards vêtus de velours marron. La vieille citadelle de Corte, nid d'aigle qui se renfrogne, sur son rocher abrupt, domine le lit torrentueux, mais à sec, d'une rivière au nom italien et sonore. Ce coin n'est presque plus la France. Sans doute les Corses protestent à cette assertion, et il est bon qu'il en soit ainsi. Depuis un siècle et demi, nous suivons des destinées communes,

et ils font partie intégrante de notre nation, au même titre que les Bretons ou les Flamands. Il nous ont même donné un maître... Mais que voulez-vous ? leurs conscrits et leurs réservistes, quand ils endossent l'uniforme, ignorent la langue dans laquelle on les commande, et présentent ce paradoxe de soldats français qui ne parlent pas français. De cette terre foncièrement italienne où m'amène le hasard paresseux des vacances, je ne puis m'empêcher de reporter ma pensée vers la France d'Amérique, plus française cent fois que la Corse où flotte notre drapeau. Tandis que l'on raconte ici d'extraordinaires histoires qui datent de l'année dernière et qui font pâlir *Colomba*, il est difficile de se figurer que l'on n'est pas rapporté au XVI^e siècle. Hier, à cinq cents mètres de l'endroit d'où je vous écris, un soldat a plongé neuf centimètres de couteau dans la poitrine d'un de ses camarades, pour une affaire de vendetta. Que les Canadiens à l'accent normand sont plus près de nous, et qu'ils me rappellent davantage les paisibles gens d'Evreux ou de Lisieux, ou de Honfleur, et de toute la molle et grasse contrée du Nord-Ouest !

Le paquebot qui nous amenait vers cette Corse enchantée et enchanteresse, dont les paysages ont un charme si purement classique, fendait, par une soirée divinement calme, les eaux du golfe de Gênes que la lune rendait lumineuse. Une voix d'homme s'éleva soudain dans la nuit, une voix vibrante et sonore, chaude et méridionale, chantant

des paroles italiennes. La voix était juste, d'air original. Une voix de femme répondit, et pendant longtemps les deux improvisateurs alternèrent leurs chansons. C'était une sensation rare. La mer, calme comme un lac, reflétait la clarté de la lune, et notre navire avançait lentement dans une nappe de lumière, tandis que les chanteurs corses se renvoyaient comme des volants leurs strophes monotones que rythmaient les pulsations de la machine. Je pensai alors à vos pagayeurs dont M. Ernest Gagnon nous a conservé les mélodies, et qui chantent, par de telles soirées, sur vos rivières et sur vos lacs, les vieilles chansons de chez nous, dont l'air nous prend aux entrailles et qu'un Français seul peut chanter. Et l'antique Cînos, avec ses promontoires de granit rose qui baignent dans la mer violette, ses oliviers aux feuilles grèles, ses châtaigneraies géantes, ses femmes aux attitudes sculpturales, qui portent sur la tête leur fardeau dans un geste de canéphores, ses marmots en haillons, nus des talons à la ceinture, ses masures en ruine qui semblent victimes d'un bombardement, la mollesse d'Ajaccio qui s'endort sous ses palmiers dans la splendeur d'un été perpétuel, l'activité mercantile de Bastia, l'orgueil déguenillé de Corte ou l'âme violente de Sartène, la Corse avec son maquis parfumé, ses fières montagnes, sa Méditerranée courroucée ou paisible qui la berce de son éternelle chanson, me parut infiniment plus lointaine que votre Canada français, où l'on parle comme chez nous.

Et pourtant, presque à chaque page, à chaque ligne de mon travail, je faisais une constatation mélancolique. Après un siècle d'isolement et de séparation, nos deux pays se seraient-ils retrouvés pour se perdre une fois encore ? Le message de la *Capricieuse* serait-il périmé ? Les efforts que nous avons faits de part et d'autre pour maintenir en Amérique notre langue et notre race devraient-ils se terminer par une sorte de divorce moral, de séparation d'âmes ? Je ne parle pas ici de certains espoirs trop rapides que la multiplication merveilleuse de vos familles avaient fait naître, et que l'immigration anglo-saxonne, germanique ou slave, rend problématiques, mais des rapports mêmes de votre province avec notre pays. Tandis que le gros du public français en est encore à la joie de vous retrouver et n'apprend qu'à peine à vous connaître, faut-il prendre au tragique des symptômes qui n'échappent point à vos amis les plus sincères et plus désintéressés ?

Il est certain que nos rapports ne sont plus ce qu'ils étaient il y a dix ans. Mon vénérable ami l'abbé Casgrain serait péniblement surpris, s'il revenait sur la terre. Quelques maladresses de notre part, quelques accès de susceptibilité de la vôtre, ont rendu les relations parfois difficiles.

Malgré toute notre sympathie et toute notre affection, différentes sont souvent nos manières de penser. Lord Durham écrivait, il y a soixante-dix ans, dans son célèbre rapport, que les Canadiens Français ont été séparés de leur ancienne patrie

par « des années de domination étrangère, et plus encore par les changements que la Révolution et ses conséquences ont opéré dans l'état politique, moral et social de la France. » Les événements récents n'ont pas rendu le contact plus facile. Sans doute, la prudence, l'intérêt personnel m'engageraient à passer sous silence qu'il existe des questions brûlantes, à feindre de les ignorer. Cette politique de l'autruche manquerait de loyauté et de franchise. Nul plus que l'auteur de ces lignes ne déplore ces divergences d'idées et ce fossé peut-être infranchissable qui se creuse entre nos deux pays. Combien de fois n'a-t-il pas rencontré chez vos auteurs des phrases, des pensées, des convictions, en désaccord complet non pas avec les tendances de nos partis extrêmes, mais avec ce qui est aujourd'hui dans notre pays l'opinion courante !

Et vraiment, mon cher ami, ce n'est pas sans appréhension que je termine ce livre. Dans mon premier volume auquel on a fait des deux côtés de l'Atlantique un accueil auquel j'étais loin de m'attendre, j'avais vraiment la partie belle. Il suffisait de rappeler les souvenirs glorieux de votre histoire, la lutte pour votre langue, pour votre foi, pour votre liberté. Mais les temps héroïques sont passés. Morts, les Gaspé, les Garneau, les Crémazie ! J'ai retracé du mieux que j'ai pu la légende du peuple canadien, et vos critiques eux-mêmes ont reconnu que si je me suis trompé parfois, j'ai fait mes efforts pour comprendre. Aujourd'hui, je traite d'idées contemporaines. Comment le

faire, sans effleurer à chaque instant des questions sur lesquelles la France et la Canada ne sont pas d'accord ? Si la matière croissait en intérêt, s'il était question de plus de vivants que de morts, le rôle que je m'étais assigné devenait singulièrement périlleux, et réclamait une réserve, une prudence dans l'appréciation personnelle, dont j'ai tâché de ne pas me départir. Au point de vue des idées, ce qui importe, ce n'est pas de savoir jusqu'à quel point l'historiographe les partage, mais s'il les a comprises et s'il les rapporte fidèlement. C'est pourquoi j'ai résumé avec la même méthode et la même impartialité, les deux phases opposées de l'existence d'Arthur Buies, et je n'ai pas hésité à commenter par M. Chapais le terrible auteur de la *Lanterne*. Je crois m'être dégagé, dans cette étude impartiale, de toute passion autre que celle de la vérité historique. J'ai mené à son terme une large enquête à travers la littérature canadienne, et dans la pensée écrite des meilleurs d'entre vous, j'ai cherché ce que d'autres ont demandé de préférence à l'information directe et à l'interview. J'ai tâché de refléter dans mon livre les principaux aspects de votre esprit au début du XX^e siècle. Vous me rendrez seulement cette justice, mon cher ami, vous et tous ceux qui me lirez de bonne foi, que j'ai toujours essayé de comprendre, ce qui est la vraie façon d'aimer, que je me suis montré respectueux de tout ce que respecte l'âme canadienne, et que je me suis *impersonnalisé*, si vous me permettez ce néologisme, autant que mon éducation

et mes tendances me permettaient de le faire.

Il ne saurait me convenir de blâmer vos compatriotes si leurs idées ne concordent pas toujours avec les miennes. Je ne cherche à faire aucune propagande, de quelque sorte que ce soit, et ce livre ne renferme point d'arrière pensée. Si le Canada ne jouit pas et ne peut pas jouir de son autonomie littéraire, il garde jalousement son autonomie philosophique et morale, et ne saurait demander à Paris le mot d'ordre. Les Français qui ont parlé de votre pays ont trop souvent oublié cette vérité et les mieux intentionnés parfois se sont heurtés à une sorte de susceptibilité chatouilleuse qui ne saurait admettre les leçons, les critiques ou la pitié.

Votre plus grand homme d'Etat traitait de *foreigner* un officier de l'armée impériale. Ne sommes-nous point devenus par la force même des choses, nous aussi, des étrangers parmi vous? Si donc les conditions sociales au milieu desquelles vous vivez vous satisfont, vous assurent le bonheur, tant mieux pour vous. Ce n'est pas à nous à vous le reprocher et peut-être, au milieu des incertitudes de leur pensée, ceux qui dans notre France en travail d'une humanité nouvelle sentent résonner dans leur âme les cloches obstinées de la ville d'Is, sont-ils plus près de vous envier que de vous plaindre. Nous avons seulement le droit de vous demander la même réserve, et vous m'en voudriez, au moment où il est question pour votre Province de renoncer à nos trois couleurs, si j'avais, moi Français qui dois tout à la France, trouvé pour

ma mère des paroles de blâme qui sont aussi éloignées de mon cerveau que de mon cœur.

Mais si, je le répète, il ne faut pas chercher dans ce livre ma pensée politique ou religieuse, qui sans doute ne vous importe guère, je me suis au contraire avancé poitrine découverte, quand il s'est agi de questions d'art. Vous avez bien voulu louer naguère ma franchise, pourtant toujours nuancée de bienveillante sympathie, et m'engager à la faire plus rude. D'aucuns m'ont reproché sans aménité mon aménité. Excusez-moi, j'ai l'âme simple, j'ai pris au mot vos encouragements et ceux de votre presse, et j'ai dit parfois un peu durement mon opinion à tel ou tel de vos écrivains.

Je n'ai pas la prétention de rendre des verdicts. Ce livre devrait s'appeler *Lectures Canadiennes*. Il renferme seulement, avec exemples à l'appui, les réflexions que je rapporte de mes promenades à travers vos livres. Je n'ai pas pu dire que les œuvres qui me plaisaient me déplaisaient, ni que les œuvres qui me déplaisaient me plaisaient. Si donc les auteurs dont je traite ne sont pas de mon avis, tant pis pour moi. Je ne perdrai pas mon temps à discuter avec eux. Je déclare d'avance que mes restrictions ne présentent qu'une valeur toute subjective, comme du reste leurs affirmations éventuelles, qu'ils seront toujours libres de se considérer comme de grands poètes, et moi comme un pédant dépourvu de goût. Les seules rectifications que je réclame sont des rectifications de fait. Je les accueillerai toujours avec plaisir. Quant à entamer des

polémiques de presse, alors que ma réponse ne pourrait guère paraître qu'un mois après l'attaque, je n'en vois pas la nécessité. Je prie seulement les auteurs qui ne seraient pas d'accord avec moi sur leur propre mérite de ne pas m'accuser de crimes de droit commun.

Et maintenant, mon cher ami: je termine cette lettre trop longue et je la termine comme je l'ai commencée. Quel que soit le succès de ce livre, c'est un livre de bonne foi, et je suis heureux que vous permettiez à un ami, né et élevé dans cette France lointaine et calomniée, de mettre affectueusement votre nom au début même d'un ouvrage qui fut pendant trois ans son compagnon fidèle.

Ch. ab der HALDEN.

Corte (Corse) Septembre 1906.

Avis au Lecteur

Nous prions le lecteur de ne pas nous reprocher des omissions que nous réparerons bientôt. Nous eussions volontiers consacré une étude à Edmond de Nevers, au *Frontenac* de M. Myrand, à Marquette, à Philippe de Gaspé le fils, aux deux Garneau, à M. Th. Chapais et à bien d'autres encore. Nous attendons le prochain ouvrage de M. Alphonse Gagnon sur la préhistoire américaine pour payer à cet homme de lettres toute une dette de reconnaissance, et si nous ne disons pas ici à M. l'abbé Auclair tout le bien que nous pensons de ses *Etudes*, à M. l'abbé Huard tout le plaisir que nous avons pris à lire ses *Impressions d'un passant*, ce sont des lacunes provisoires, dont il faut accuser la nécessité de ne pas grossir démesurément le présent volume.

Nous tenons à remercier ici nos correspondants fidèles, à l'obligeance desquels nous avons eu vingt fois recours : M^{me} Gleason-Huguenin, M^{me} R. Barry, MM. Ernest et Alphonse Gagnon, Ernest Myrand, Edouard Lemoine, A. de Celles, P. G. Roy, Adjutor Rivard, l'abbé Camille Roy, E. Z. Massicotte, et maint autre que nous n'oublions pas. M. le sénateur L. O. David, avec sa haute autorité, sa connaissance de l'histoire canadienne, et son iné-

puisable bienveillance, a rendu les plus grands services à l'auteur de ce livre.

Nous tenons surtout à signaler dans cette note l'importance chaque jour croissante du *Bulletin du Parler Français*, l'organe des philologues de l'Université Laval de Québec et le *Bulletin des Recherches Historiques*, de M. P. G. Roy, qui sont deux instruments de travail dont nul canadianisant ne peut se désintéresser (1).

(1) On trouverait dans la *Revue d'Europe* (1906 et 1907), F. R. de Rudeval, Paris, quelques études que nous n'avons pas reproduites dans le présent volume (*Papineau, Françoise, M. Poisson*, etc.).



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM



Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

III

Émile Nelligan⁽¹⁾

Si quelque *pauvre Lelian* consacrait de nouvelles pages aux poètes maudits, il pourrait faire une place aux Canadiens-Français dans sa galerie mélancolique. A l'aube même de la poésie laurentienne, il trouverait Octave Crémazie, l'initiateur et le fondateur, auquel deux générations d'écrivains se rattachent, et qui humilié, déshonoré, miséreux et misérable, cherchait dans l'immense Paris l'anonymat et la solitude. Aujourd'hui, après bien d'autres, un pauvre enfant doué pour devenir un grand poète, et qui depuis six ans, — son corps en a vingt-quatre — se débat dans les ténèbres de la folie.

Nous voulons parler d'Emile Nelligan.

I. — SA VIE

Vers la fin du siècle dernier vivait à Montréal un tout jeune homme, un enfant même, qui fréquentait, avec enthousiasme l'Ecole littéraire dont nous

(1) *Emile Nelligan et son œuvre*, 1 vol. in-12 (Montréal, 1903) avec une préface de Louis DANTIN. — Nous avons publié sur le pauvre poète une première étude, dans la *Revue d'Europe* du 1^{er} janvier 1906. Le présent travail en est une refonte complète.

avons raconté la brève histoire, et qui, dans cette cité mercantile et pratique, offrait ce spectacle étrange, bizarre et imprévu de ne vivre que pour la poésie. Son père était Irlandais, et il ne semble pas qu'il se soit soucié de favoriser les rêves de gloire du gamin. Sa mère était Canadienne-Française, et elle croyait au génie de l'enfant. Lui, après des études incomplètes et mauvaises au collège de Montréal d'abord, puis chez les Jésuites, promenait à travers la ville sa chevelure embroussaillée d'esthète, sa redingote en désordre et ses doigts tachés d'encre. Il affectait, cet enfant élevé soigneusement par une mère tendre et adorée, les manières les plus conformes à son idéal d'alors et il se fut écrié volontiers avec le Glatigny de M. Catulle Mendès.

Et vive la sainte Bohème !

Cet extérieur négligé lui semblait nécessaire à qui veut écraser de son mépris le « bourgeois » comme il affectait de dire. Pareil à Glatigny, Nelligan eût franchi avec respect le seuil des légendaires brasseries de la Rive Gauche, et Montmartre lui eût fait l'impression d'une colline sacrée.

On lui avait déniché une place de teneur de livres, et la pensée de vivre toute la journée devant les longues colonnes de chiffres le navrait et l'affolait à la fois (1). Il voulait bien gagner sa vie sans doute, mais « pas comme ça ». Il prétendait imiter

(1) *La Patrie*, 24 février 1904, sous la signature de MADELEINE

l'homme à la cervelle d'or de notre Daudet et jeter à poignées, dans ses livres, toutes les images qui s'éveillaient en lui, à la lecture des poètes de France. Il espérait que ses vers s'envoleraient un jour à Paris, d'où ils lui reviendraient sous la forme d'un beau livre, avec les bravos de la Ville, au complet étonnement de ce Montréal prosaïque. Si le mauvais écolier, le médiocre comptable montait chez un de ses amis de l'Ecole littéraire, qui ne perdaient pas, eux, le soin de leur avenir terrestre, il se transfigurait soudain. De sa poche il tirait une feuille de papier, et lisait à son auditeur sonnet, rondel ou tierce rime. « Svelte, droit, lamartinien, la tête haute, le geste large (1) » il récitait la pièce encore inachevée et toute chaude d'inspiration. Un vers n'était pas au point? n'importe ! Il l'arrangerait plus tard, et avec cette inconsciente malice que les poètes savent mettre dans la lecture de leurs œuvres, il lançait la strophe non limée, « traînant sur

(1) Ces renseignements sont tirés de témoignages dignes de foi. Nous avons mis à contribution, pour reconstituer la physionomie de Nelligan, non seulement la vivante étude de Louis Dantin dont nous reparlerons, mais encore; outre l'article de Madeleine cité plus haut, un article des *Débats* (Montréal) du 6 mai 1900, intitulé *Les Soirées du Château de Ramézay*, et signé Saint-Hilaire, et un autre également des *Débats*, mais dont la coupure entre nos mains ne porte pas de date, et dû à M. Charles Gill. Ecrit peu après la catastrophe, et la publication du livre de Nelligan, il est tout imprégné d'émotion. C'est une des belles pages de M. Gill.

(GILL, art cité. SAINT HILAIRE parle aussi de ses gestes nombreux)

telle syllabe, pour détruire l'effet d'une chute trop rapide », ou dissimulant par un habile arrêt le heurt malencontreux des mots. Ses yeux gris (1) étincelaient, son front se levait, son geste devenait solennel, et le jeune homme que ses rivaux ne laissaient point de trouver un peu poseur, sentait passer en lui le souffle prodigieux de l'inspiration. Il faisait, paraît-il, de longues stations chez ses amis, ne sachant pas s'en aller, parce qu'il ne comprenait point que l'on eût dans la vie d'autre préoccupation que d'agencer des syllabes harmonieuses et d'exprimer par la musique des mots, ce qui dépasse leur signification.

On disait de lui : « C'est un drôle de garçon. » Ses idées ne semblaient pas toujours parfaitement équilibrées. Dans les pièces qu'il lisait le vendredi, aux réunions de Ramezay, on notait des outrances extraordinaires, de mauvais goût parfois, une tristesse invincible, des hallucinations qui contrastaient avec de mièvres bergeries issues des *Fêtes Galantes*, ou de précieuses descriptions de bibelots flamands et japonais ciselés sur le Parnasse. Oui, c'était un drôle de garçon. Mais dans ses vers sonnait une voix inspirée, ses strophes chantaient d'elles-mêmes, et, sans études, il s'élevait plus haut que nul de ses prédécesseurs. Il atteignait parfois à la beauté.

(1) Gris d'après M. Ch. Gill, noirs d'après Louis Dantin. Que l'histoire est donc difficile à écrire, et comme l'on comprend les gens qui discutent la couleur des cheveux de Charlotte Corday, avec le docteur Cabanès.

Un instinct sûr l'avertissait de ses défaillances, et l'eût corrigé de ses défauts mêmes s'il ne s'y était complu avec la raideur de vingt ans.

L'Ecole donna des séances publiques, et parmi la foule des jeunes qui ne craignaient pas d'inonder de leurs vers les gens sérieux de la population française, accourus pour les applaudir sans trop les comprendre, Emile Nelligan ne semble pas s'être élevé au-dessus des autres. Et il est plus que probable que la majorité des auditeurs considéra que l'événement du jour, le 24 décembre 1898, ce fut la lecture de *Véronica*, drame en cinq actes imité de Victor Hugo par M. Louis Fréchette, et non la récitation publique du *Rêve de Watteau* ou de l'*Idiote aux cloches*, par un gamin de dix-sept ans.

Le succès ne vint pas. Si dans l'intimité du petit cénacle on éprouvait pour Nelligan une certaine admiration, si les véritables poètes de la jeune école, comme M. Gill, sentaient la réelle valeur de leur camarade, le public et la critique ne semblaient pas pressés de confirmer ce jugement. Après la première séance du Château Ramezay, les journaux mentionnent Nelligan dans la masse des poètes, sans plus insister, sauf Françoise.

Un peu plus tard, à la séance de février où il avait récité six pièces, qui ne sont point, du reste, ses meilleures, Nelligan subit un échec qui l'attrista. Le critique du *Monde illustré*, qui signait de Marchy, (1) distribuait avec une condescendance

(1) Voir plus haut, p. 304.

libérale des compliments aux champions de la jeune école. Il n'eut pour Nelligan que des mots désagréables, et qui essayaient d'être spirituels. « Je voudrais bien, dit le faux bonhomme, avoir l'avantage de lire d'autres œuvres de M. Nelligan, par exemple *une petite thèse en simple prose* (?) afin d'émettre un jugement plus net sur son mérite littéraire. Si tel est son désir, il pourrait l'adresser au *Monde illustré*, où nous la publierions avec commentaires, s'il y a lieu, car nous encourageons les jeunes écrivains. » (1)

Ce monsieur qui témoignait aux jeunes poètes une bienveillance si délicate et si avertie, en leur demandant une petite thèse en simple prose, qu'il ornerait de ses commentaires, ne s'est pas douté le moins du monde qu'il portait sur Nelligan un jugement où se trouvaient réunies deux qualités qui vont parfois ensemble : la bêtise et la méchanceté.

Nelligan fut outré de cette appréciation. Nerveux et irritable comme il l'était, on le frappait en plein cœur. Mais il se ressaisit: La plus belle inspiration de sa *Romance du vin* qu'il récitait deux mois plus tard publiquement, est une réponse à M. de Marchy. Tout ce qu'il sentait de douleur en voyant sa poésie incomprise, d'effroi, en devinant la maladie implacable qui se glissait dans son cerveau et qui allait l'obscurcir, de désespoir en comprenant avec une presque certitude qu'il ne réaliserait

(1) *Le Monde Illustré*, 28 février 1899.

pas son rêve, il le mit dans ce poème qui lui valut les applaudissements du public et les honneurs d'une soirée quasi triomphale.

C'est le règne du rire amer et de la rage
De se savoir poète, et l'objet du mépris,
De se savoir un cœur et de n'être compris
Que par le clair de lune et les grands vents d'orage...

Pendant que tout l'azur s'étoile dans la gloire
Et qu'un hymne s'entonne au renouveau doré
Sur le jour expirant je n'ai donc pas pleuré
Moi qui marche à tâtons dans ma jeunesse noire !...

La *Presse*, aimable et élogieuse, constata le lendemain après l'audition de cette pièce exaspérée où le rire s'achève en un râle, que M. Nelligan était « un rêveur dont les vers rappellent une douce musique ». Et M. de Marchy avoua : « M. Nelligan est un peu sorti du genre où je m'imaginais qu'il confinait ses rêveries ». C'est en feuilletant les compte rendus des journaux consacrés aux soirées de l'École littéraire, que nous avons compris quelle souffrance nos amis canadiens doivent éprouver en lisant des jugements aussi intelligents et aussi fins sur des œuvres où ils ont mis leur cœur.

Emile Nelligan devint encore plus triste et plus exalté, il se claquemura chez lui pendant des jours et des jours, seul « avec sa pensée en délire, s'ingéniant à torturer en lui-même les fibres du cœur les plus aiguës, ou bien à faire chanter aux êtres ambients, aux murs, aux meubles, aux bibelots qui l'entouraient, la chanson toujours triste de ses

souvenirs. La nuit, il avait des visions soit radieuses, soit horribles, jeunes filles qui étaient à la fois des séraphins, des Muses et des amantes, ou bien spectres enragés, chats fantômes, démons sinistres qui lui soufflaient le désespoir. Chacun de ces songes prenait corps le lendemain dans des vers crayonnés d'une main fébrile, où déjà parmi des traits étincelants la déraison montrait sa griffe hideuse. » (1)

« Aux veilles énervantes, ajoute M. Charles Gill, succédaient les interminables nuits d'insomnie. Si bien que par un matin d'automne, ce fut son âme qui s'endormit. »

A dix-neuf ans, sa carrière était finie, et sans vouloir l'accabler — lui qui fut le contraire d'un philosophe — sous le nom d'un des plus grands penseurs du XIX^e siècle, n'y a-t-il pas entre sa destinée et celle de l'admirable auteur de *Zarathoustra*, une tragique ressemblance ?

Puisque le nom de Friedrich Nietzsche se présente à notre esprit, disons tout de suite que nous laissons au docteur Michaut (2) le soin de caractériser la folie de Nelligan et de rechercher quelles ascendances morbides ou quelle fatalité personnelle agit sur le cerveau du poète. A lui — ou à l'un de ses émules canadiens — de remarquer dans les pièces publiées, ou dans celles, plus inté-

(1) Préface de LOUIS DANTIN, p. V.

(2) Voir son étude sur la *Folie de Nietzsche* dans la *Clinique générale de chirurgie* (février 1904).

ressantes peut-être, à ce point de vue, que les éditeurs de Nelligan n'ont pas livrées à l'impression, les éléments d'un diagnostic.

Tandis qu'il traîne là-bas des jours obscurs, ses amis ont réuni pieusement quelques-unes de ses meilleures pages ; une étude de Louis Dantin présente l'auteur. Il est juste d'ouvrir ce volume, de le feuilleter, et sans s'attarder aux parties faibles et contestables que peuvent renfermer ces chants d'adolescence, de répéter les pièces émouvantes ou étranges dont leur auteur a perdu la conscience et le souvenir.

Contrairement à ce qui se passe trop souvent au Canada, l'introduction de L. Dantin est pleine de remarques judicieuses qui témoignent d'un sens critique aiguisé en même temps que d'une réelle érudition poétique. Aussi tenons-nous à dire une fois pour toutes, combien nous lui sommes redévable, puisque, grâce à lui, nous pouvons atteindre la personnalité amoindrie et l'âme envolée du pauvre Nelligan (1).

(1) M. Charles Gill appelle cette introduction « la critique la plus impartiale et la plus juste que jamais un Canadien ait faite de poésies canadiennes ».

Nous devons à M. Olivar Asselin, le Directeur du *Nationaliste*, ainsi qu'à M. E. Z. Massicotte, des renseignements que nous eussions vainement cherchés dans la presse quotidienne, et qui nous ont permis de compléter notre information sur divers points.

Reconnaissons ici que la préface de Louis Dantin ne nous a plus laissé qu'à glaner, tant elle est complète. Nous n'avons

Le poète est mort virtuellement. Voyons, sans plus tourner les yeux vers sa personne, ce qu'il avait à nous dire. Lisons tout au moins la partie de son œuvre publiée, puisqu'il faut nous contenter de cette anthologie ou, comme eût dit Mallarmé, de ce florilège.

II. — SON INSPIRATION

Établissons d'abord combien peu canadien est ce poète canadien. Dans l'œuvre de Crémazie, dans celle de M.M. Fréchette, Nérée Beauchemin, Chapman, Pamphile Le May surtout, se trouvent des poèmes qui sentent le terroir et font éclater tout de suite la nationalité de l'auteur. Emile Nelligan, lorsqu'on lui proposait de publier ses vers à Montréal, déclarait, hautain: « J'enverrai mes cahiers à Paris. » Nul, moins qu'eux, ne chante sa province. Nous verrons tout à l'heure par quels liens invisibles et forts il y adhérait cependant. Mais il est certain qu'une première lecture, ni par

pas cru néanmoins qu'elle nous dispensât de consacrer à Nelligan la présente notice. On voudra bien excuser la ressemblance nécessaire entre son étude et notre esquisse. Les renseignements biographiques, nous les lui avons empruntés, non sans les confronter avec les documents que nous tenions d'autres sources. Quant aux appréciations sur le talent de Nelligan, si nous nous sommes parfois rencontré avec L. Dantin, on nous fera le crédit de supposer que nous aurons pris la peine de penser nous-même l'ensemble de notre travail.

la métrique, ni par le choix des sujets, ne permet la moindre induction sur l'origine de l'auteur.

Nous ne retrouverons pas chez lui les sources d'inspiration chères à Octave Crémazie et à ses successeurs. On cherche vainement dans l'œuvre de Nelligan, (et c'est une originalité chez un poète canadien), une pièce dédiée au pape. Les quelques vers religieux qu'il écrivit, et que la rubrique *Petite chapelle*, placée au frontispice, caractérise heureusement, sont animés d'une religiosité factice inspirée de *Sagesse*, plutôt que d'une foi canadienne.

Ses effusions envers sainte Cécile nous rappellent en effet les tendresses de Verlaine pour « sa mère Marie ».

Je ne veux plus pécher, je ne veux plus jouir,
Car la Sainte m'a dit que pour encor l'ouir.
Il me fallait vaquer à mon salut sur terre,
Et je veux retourner au prochain récital
Qu'elle doit me donner au pays planétaire,
Quand les anges m'auront sorti de l'hôpital (1)

Il hésite dans un sonnet monastique, sur le sens qu'il lui donnera, et pour choisir entre ces deux leçons contradictoires

L'imposture céleste emplit leur large esprit,
et

La lumière céleste emplit leur large esprit,

(1) P. 99. *Rêve d'une nuit d'hôpital*.

il se laisse guider par des raisons exclusivement techniques.

Crémazie, vers 1860, travaillait à un poème où l'Enfer et le Purgatoire, suprême et terrible réalité, s'ouvriraient aux âmes des pécheurs. Si Nelligan parle de l'enfer, c'est d'un ton dégagé, frondeur, irrespectueux. Visiblement il n'y croit guère. Faut-il rendre visite à Satan ?

Soit ! nous fumerons chez ce type
Les pieds sur les chenets de fer (1).

En tous cas, la piété de Nelligan ne va pas jusqu'à le rendre respectueux pour les représentants de Dieu sur la terre, et ses œuvres complètes renfermeraient quelques pièces que son éditeur secrut le devoir de supprimer, par exemple une *Sieste ecclésiastique* dont nous n'avons pas le texte sous les yeux, et que des amis de Nelligan essayèrent, mais en vain, de glisser dans le volume.

On ne rencontre dans ce livre ni drapeau blanc, ni drapeau tricolore, ni souvenirs de l'héroïque histoire canadienne, et du *temps de nos gens* ; le mot France ne s'y trouve qu'une seule fois (2) et rien n'y fait allusion aux conquérants britanniques, sauf peut-être ces vers peu belliqueux de *Caprice blanc* :

Mais la petite miss en berline s'en va,
Dans son vitchoura blanc, une ombre de sourrures. (3)

(1) P. 53, *Rondel à ma pipe*.

(2) P. 111, *Notre-Dame des Neiges*.

(3) P. 28, *Caprice blanc*.

Nous sommes loin de la *Légende d'un Peuple*.

Ajoutons à cela que Nelligan est d'une ignorance supérieure à la moyenne. Comme le fait remarquer Louis Dantin, Haydn, Mozart, Paderewski, Liszt, sont pour lui des synonymes d'harmonie et il les cite tour à tour, selon les nécessités de la cadence et de la rime.

Presque tous les noms propres d'artistes sont employés par lui à contre sens. Il ne distingue pas très bien Memling de Rubens, et il compare une pâle et mélancolique *Gretchen* à un portrait de l'exubérant Peter Paulus. Nous ne faisons pas ces remarques dans un esprit de raillerie facile, mais pour montrer quels obstacles l'éloignement des musées d'Europe oppose au développement de la culture artistique et littéraire en Canada.

Mais si Crémazie fut original en regardant et en traduisant son pays, Nelligan se retrouve en regardant en lui-même, et en traduisant son âme triste.

Il est cependant quelque chose de canadien dans cette œuvre : sa pureté. Faut-il l'attribuer au moissonneur qui lia la gerbe et jeta la nielle ? Peu importe. Pensons aux abominations que contiendrait le volume, même expurgé, d'un Nelligan du quartier latin : disons-nous, au contraire, que l'ouvrage dont nous parlons peut être lu par la jeune fille la plus chaste. Ses amours s'intitulent : *Amours d'élite*, il évoque, dans le *Jardin de l'enfance*, les silhouettes de sa mère et de ses sœurs ; il a le tact de leur éviter tout voisinage compromettant.

Aussi n'est-ce pas au verso d'une pièce scabreuse ou grossière qu'il écrit :

Avoir l'âme pareille à de la mousseline.

Que manie une sœur novice de couvent (1).

et les vers où il rappelle la mère dont les soins tendres entourèrent son enfance heureuse ont du charme et de la grâce.

Je suis toujours petit pour elle, quoique grand, (2) dit-il. Et plus loin, il lui dédie ce sonnet de la plus délicate inspiration :

Ma mère, que je l'aime en ce portrait ancien,
Peint aux temps glorieux qu'elle était jeune fille,
Le front couleur de lys et le regard qui brille
Comme un éblouissant miroir vénitien.

Ma mère que voici n'est plus du tout la même ;
Les rides ont creusé le beau marbre frontal.
Elle a perdu l'éclat du temps sentimental
Où son hymen chantait comme un rose poème.

Aujourd'hui, je compare, et j'en suis triste aussi,
Ce front nimbé de joie et ce front de souci
Soleil d'or, brouillard dense au couchant des années.

Mais — mystère du cœur qu'on ne peut éclairer —
Comment puis-je sourire à ces lèvres fanées,
Au portrait qui sourit, comment puis-je pleurer ? (3)

Recherchons les sources d'inspiration d'Emile Nelligan. Louis Dantin pose la question en ces termes :

(1) P. 5, *Mon âme*.

(2) P. 14, *Ma mère*.

(3) P. 15, *Sur deux portraits de ma mère*.

« Quelle idée inspire son œuvre et la domine ? Quelle philosophie s'en dégage ? Y a-t-il dans ces deux ou trois mille vers de thèmes et d'allures si variées, un but poursuivi, une pensée maîtresse, une théorie quelconque sur l'âme, sur la vie, sur la société ? Personne n'eût été plus embarrassé de le dire que Nelligan lui-même. En fait, l'art n'eût jamais pour lui aucun dessous. Il fit de la poésie comme le rossignol fait des trilles, sans y entendre plus de malice, et comme la poésie est un peu partout, il y a dans cette poésie un peu de tout ».

Un peu de tout, en effet. Les sous-titres du volume nous le disent. Nelligan les avait choisis lui-même : *Le Jardin de l'Enfance* — *Amours d'élite* — *Les pieds sur les chenets* — *Virgiliennes* — *Eaux-fortes funéraires* — *Petite chapelle* — *Pastels et Porcelaines* — *Vêpres tragiques* — *Tristia*.

Ce qui domine dans cette énumération, ce sont les souvenirs et les rêves qui torturent, même quand ce sont des souvenirs de douceur, car ils rendent le présent plus sombre, ou des rêves de beauté, car ils paraissent inaccessibles. Parfois, le poète jette les yeux sur le monde extérieur, sur les objets inanimés ; il prête aux saxes frêles des âmes légères, et des intentions hostiles à la bougonnerie des bahuts. Un esprit enfantin rit dans l'éventail japonais ; les tasses de Yeddo ont quelque chose de vivant et de gracile, tandis que résonne, à l'heure du thé, sous les doigts d'une Gretchen immatérielle, la tristesse de Chopin ou la grâce de Mozart. Ou bien le poète se perd

dans la fantaisie et laisse errer son âme dans des jardins de rêve, sous des charmilles, avec les bergers galants de Watteau. Il se souvient de l'époque

Où parfois, radieux, dans un palais de foin,
Nous déjeunions d'aurore et nous soupons d'étoiles. (1)

Parfois aussi son âme hante le vieux parc solitaire et glacé de Verlaine, et elle évoque des ombres avec une telle netteté, que ce sont presque des hallucinations.

Hier, j'ai vu passer comme une ombre qu'on plaint
En un grand parc obscur, une femme voilée... (2)

Ou encore ce seront des fantaisies dans la manière noire, inspirées par les plus horribles cauchemars de Baudelaire ou de Rollinat.

Il est facile de trouver le lien de toutes ces pages qui semblent parfois disparates. L'unité de l'œuvre est due à la personne du poète. Il revit tout entier dans son livre, même dans les pages qui semblent le plus objectives ou le plus imitées. Toute son œuvre n'est autre chose que l'*Ame du poète*, comme l'annonçait un premier sous-titre que nous avons omis à dessein. Or cette âme est triste, d'une tristesse profonde, totale, incurable. Nelligan avait sans doute les meilleures raisons du monde pour écrire des *Tristia*, mais n'en eût-il pas eu d'autres

(1) P. 65, *Un rêve de Watteau*.

(2) P. 157, *La Passante*.

(3) HARAUCCOURT, *Shylock* (Charpentier, 1890).

qu'une seule aurait suffi. C'est affaire de tempérament.

Un personnage du *Marchand de Venise* dit au maigre Antonio :

Alors, vous êtes triste,
Parce que votre état — état d'âme — consiste...
— A ne pas être gai.

répond le joyeux ami de Bassanio. Il en fut de même pour Nelligan. Il est triste, quand il se rappelle son enfance. Il s'adresse à son berceau.

Ah ! que n'a-t-on tiré mon linceul de mes langes,
Et mon petit cercueil de ton bois frêle et blanc,
Alors que se penchait sur ma vie en tremblant
Ma mère souriante avec l'essaim des anges. (1)

Il est triste jusqu'à l'obsession quand il regarde le feu :

J'aperçois défiler dans un album de flamme
Ma jeunesse qui va comme un soldat passant
Au champ noir de la vie, arme au poing, tout en sang. (2)

Il se sent toujours « l'amertume dans l'âme », il parle de sa « jeunesse en deuil ». L'amour même, l'amour chaste et noble qu'il réclame ne saurait le rendre joyeux :

J'erre dans mon amour comme en un cimetière. (3)

A côté de ce désenchanté, de cet enfant revenu de

(1) P. 10. *Devant un berceau*.

(2) P. 12, *Devant le Feu*.

(3) P. 36, *Amour Immaculé*.

partout avant d'avoir été nulle part, Schopenhauer lui-même n'est qu'un humoriste qui cherche à nous divertir par des boutades à l'emporte-pièce.

Donc, Nelligan est pessimiste. C'est son droit, et son droit de poète. Seulement la tristesse à jet continu, la misanthropie des *Timons* de vingt ans, nous laisse toujours un peu sceptiques. Elle était sincère chez Nelligan. Ce qui nous semblerait insupportable pose littéraire chez un dilettante ordinaire, ou chez un écolier qui prélude par la publication d'une plaquette au concours d'un ministère, nous émeut comme un pressentiment, puisque nous connaissons la terrible destinée du poète. Et nul n'a su rendre cette vague et profonde tristesse, ce brouillard de l'âme, en termes plus saisissants et plus harmonieux à la fois.

Toutes ces choses imprécises et flottantes qui nous charment sans que leur agrément résiste à l'analyse, nostalgie, craintes, espoirs déçus, forment la meilleure partie de son œuvre. S'il a mis tout cela dans le cadre que lui offrait Verlaine, c'est que Verlaine a exercé une grande influence sur lui, et si cette influence s'est exercée, c'est qu'elle répondait à son tempérament et à ses aspirations. Il a jeté dans un moule qu'il n'a point créé une matière parfois précieuse.

Le *Colloque sentimental* de Verlaine chante dans toutes les mémoires. Les distiques de Nelligan ne nous semblent pas indignes de cette pièce :

Comme des larmes d'or qui de mon cœur s'égouttent,
Feuilles de mes bonheurs vous tombez toutes, toutes.

Vous tombez, au jardin de rêve où je m'en vais,
 Où je vais, les cheveux au vent des jours mauvais ;
 Vous tombez, de l'intime arbre blanc, abattues
 Ça et là, n'importe où, dans l'allée aux statues,
 Couleur des jours anciens, de mes robes d'enfant
 Quand les grands vents d'automne ont sonné l'olifant.

Et vous tombez toujours, mêlant vos agonies,
 Vous tombez, mariant, pâles, vos harmonies.

Vous avez chu dans l'aube au sillon des chemins,
 Vous pleurez de mes yeux, vous tombez de mes mains,
 Comme des larmes d'or qui de mon cœur s'égouttent,
 Dans mes vingt ans déserts, vous tombez toutes, toutes ! (1)

Quand il ne rôde pas dans le parc solitaire,
 où sous un masque de mousse, les Faunes de
 marbre se dressent sur le tapis craquant des feuilles
 mortes, il regarde, également triste et désenchanté,
 à la fenêtre où le givre brode des arabesques.....

Ah ! comme la neige a neigé !
 Ma vitre est un jardin de givre.
 Ah ! comme la neige a neigé !
 Qu'est-ce que le spasme de vivre
 A la douleur que j'ai, que j'ai !

Tous les étangs gisent, gelés,
 Mon âme est noire ; où vis-je ? où vais-je ?
 Tous ses espoirs gisent, gelés.
 Je suis la nouvelle Norvège
 D'où les blonds ciels s'en sont allés (2).

(1) P. 151, *Sérénade triste*.

(2) P. 44, *Soir d'hirer*.

Ou bien il erre dans

Les vieilles rues
Des vieilles cités
Parmi les poussières accrues.
De leurs vétustés
Rêvant de choses disparues .. (1)

Partout il promène cette incurable tristesse qui lui fait dire à la fin de la *Romance du vin* :

Je suis gai ! je suis gai ! Vive le soir de mai !
Je suis follement gai, sans être pourtant ivre !
Serait-ce que je suis enfin heureux de vivre ?
Enfin mon cœur est-il guéri d'avoir aimé ?

Les cloches ont chanté, le vent du soir odore...
Et pendant que le vin ruisselle à joyeux flots,
Je suis si gai, si gai, dans mon rire sonore,
Oh ! si gai ! que j'ai peur d'éclater en sanglots. (2)

Et s'il regarde le monde avec sa *pensée couleur de lumière lointaine*, s'il a toujours cette mélancolie, elle s'explique facilement à la lecture de son *Vaisseau d'or*, quand on pense au terrible naufrage; plus terrible encore qu'il n'osait l'imaginer dans ses rêveries pessimistes.

Ce fut un grand vaisseau taillé dans l'or massif.
Ses mâts touchaient l'azur, sur des mers inconnues.
La Cyprière d'amour, cheveux épars, chairs nues,
S'étalait à la proue, au soleil excessif.

(1) P. 79, *Les Vieilles rues*.

(2) P. 160, *La Romance du vin*.

Mais il vint une nuit frapper un grand écueil
 Dans l'Océan trompeur où chantait la Sirène,
 Et le naufrage horrible inclina sa carène
 Aux profondeurs du gouffre, immuable cercueil.

Ce fut un Vaisseau d'or, dont les flancs diaphanes,
 Recélaient des trésors, que les marins profanes
 Dégoût, Haine et Névrôse entre eux ont disputé.

Que reste-t-il de lui, dans la tempête brève ?
 Qu'est devenu mon cœur, navire déserté ?
 Hélas ! il a sombré dans l'abîme du rêve. (1)

Faut-il regretter comme quelques-uns, que Nelligan n'ait pas fait de poésie réellement canadienne, et qu'il ait rompu ouvertement avec les errements de l'école de Crémazie ? Faut-il nous joindre à Louis Dantin, quand il écrit : « Je regrette que Nelligan n'ait pas au moins démarqué la part imitative de son œuvre en donnant un cachet canadien à ses ressouvenirs étrangers, et qu'il n'ait pas pris plus près de lui ses sources habituelles d'inspiration... Nelligan avait la forme et eût pu nous donner une œuvre nationale d'une entière et vivante nouveauté. » (2)

Mais le critique se répond à lui-même. Il a trop bien compris à quel point Nelligan est subjectif, il a senti que « les spectacles de l'âme l'intéressent beaucoup plus que le Cosmos. » Le Canada lui est aussi indifférent que possible. Les lauriers de M. Fréchette ne l'empêchent pas de dormir, et regret-

(1) P. 6, *Le Vaisseau d'or*.

(2) Préface, p. XIV.

ter que Nelligan n'ait pas laissé une œuvre de caractère canadien, c'est, nous semble-t-il, regretter que Nelligan ait été Nelligan. Ses rêves et ses hantises ne lui laissaient aucun repos, et sans doute ses qualités l'eussent-elles abandonné s'il avait tenté de nous peindre « le frisson de nos glaces, le calme de nos lacs immenses et la gaité blanche de nos foyers » comme dit joliment Louis Dantin. Nelligan a décrit son rêve intérieur. Le monde ne lui a fourni que des images. Et il nous semble même qu'il les prenait plus encore dans son esprit ou dans ses souvenirs littéraires — qu'il déformait jusqu'à les rajeunir — que dans la réalité.

Ajoutons qu'il a rendu plus de services aux lettres de son pays, en laissant l'œuvre que nous étudions, que s'il avait décrit, pour la vingtième fois, la mort de Montcalm, ou s'il avait essayé de lutter avec M. Chapman en évoquant le Niagara. Que lui importaient les lacs, les fleuves et les cascades du pays où vivait son corps ? La patrie véritable de son intelligence et de son cœur, c'était le parc où s'embarquent pour Cythère les pèlerins d'amour, et par un soir triste de Novembre, le boulingrin silencieux où rit le Faune de Verlaine.

III. — SA FORME

Cet ignorant, ce mauvais écolier, a lu beaucoup de poètes. Des parnassiens comme Leconte de Lisle, Jose-Maria de Heredia, et François Cop-

pée, des écrivains qui se rattachent à des écoles différentes, comme Verlaine, Baudelaire, Rollinat, Rodenbach probablement ; mais les deux influences les plus nettes qui s'exercèrent sur son esprit furent celle de Heredia et de Paul Verlaine (1). A Heredia, il doit l'amour du mot somptueux, du terme rare, le souci de la facture précise, de la rime riche, imprévue, difficile, coup d'aile qui emporte la strophe en pleine apothéose. Il lui a même emprunté un peu de bric-à-brac. Sans les *Trophées*, dont l'influence au Canada nous semble incontestable, Nelligan n'eût jamais écrit le *Vaisseau d'or* ni la plupart de ses natures mortes intitulées *Pastels et Porcelaines*. Mais à Verlaine, dont il est franchement le disciple — et nous y insisterons plus loin — il doit les vers plus fluides, plus libres, ces vers sanglots où les mots perdent parfois leur sens précis pour ne plus suggérer qu'une sensation musicale très fine et très pénétrante. Ces deux éléments, la facture parnassienne et la liberté musicale, se mêlent chez lui sans trop de disparate, parfois dans la même pièce, parfois dans deux poésies successives. Il serait intéressant d'avoir entre les mains les cahiers d'Émile Nelligan, avec la date de ses diverses œuvres. Il serait intéressant aussi de connaître quelle fut sa bibliothèque. Nous y trouverions certainement du François Coppée, auquel Louis Dantin rend

(1) C'est M. E. Z. Massicotte qui le lui fit connaître en 1897.

des *Balsamines* qui lui reviennent sans conteste. Nous y trouverions aussi du Rostand ; et la joliesse mièvre de Mélisinde ou de Roxane devient quelquefois chez Nelligan, du maniérisme et du gongorisme.

Reine, acquiescez-vous qu'une boucle déferle
Des lames des cheveux aux lames du ciseau,
Pour que j'y puisse humer un peu de chant d'oiseau,
Un peu de soir d'amour né de vos yeux de perle ?

Au bosquet de mon cœur, en des trilles de merle,
Votre âme a fait chanter sa flûte de roseau.
Reine, acquiescez-vous qu'une boucle déferle
Des lames des cheveux aux lames du ciseau ?

Fleur sauvage au parfum de rose, lys ou berle,
Je vous la remettrai, secrète comme un sceau,
Fût-ce en Eden, au jour où nous prendrons vaisseau
Sur la mer idéale où l'ouragan se ferle.

Reine, acquiescez-vous qu'une boucle déferle ? (1)

Sans doute, ce rondel n'est pas d'une langue très pure. Alceste s'emporterait contre le *chant d'oiseau* qu'on hume, contre le *soir d'amour* qui naît des *yeux de perle*, et contre les lames du *ciseau*. Il s'irriterait d'ignorer qu'on appelle *berle* une plante de la famille des ombellifères, douée de propriétés antiscorbutiques ; mais Philinte apprécierait la grâce aisée de la phrase, le sens musical dont elle témoigne, et l'effort d'invention verbale qui entraîne, par son excès même, quelques fautes de goût. Du reste, Nelligan ne déteste pas,

(1) P. 29, *Placet*.

à l'occasion, d'obliger son lecteur à feuilleter un dictionnaire, et il dit : *un* potiche avec Littré laissant les Français peu soucieux de leur langue dire *une* potiche avec d'autres lexicographes.

La forme un peu contournée du rondel convient au talent de Nelligan. Témoin celui-ci, intitulé *Noël de vieil artiste*, qui ne nous semble pas éloigné de la perfection, car il doit tout l'effet qu'il produit au choix même de la forme.

La bise geint, la porte bat,
Un ange emporte sa capture.
Noël, sur la pauvre toiture
Comme un *de profundis* s'abat.

L'artiste est mort en plein combat,
Les yeux rivés à sa sculpture.
La bise geint, la porte bat,
Un ange emporte sa capture.

O Paradis, puisqu'il tomba
Tu pris pitié de sa torture.
Qu'il dorme en bonne couverture :
Il eut si froid sur son grabat...

La bise geint, la porte bat... (1)

Toutes les œuvres de Nelligan sont courtes ; on trouve chez lui rarement plus de cinq ou six strophes, quelques tierces rimes, de métrique un peu libertine, non moins que celle de ses sonnets, dont les deux quatrains sont rarement bâties sur les mêmes sonorités ; enfin quelques chansons bizarrement rythmées, comme l'*Idiote aux cloches*.

(1) P. 147.

Elle a voulu trouver les cloches
 Du Jeudi Saint, sur les chemins.
 Elle a saigné ses pieds aux roches
 A les chercher dans les soirs mants.

Ah ! lon lan laire !...

Elle a meurtri ses pieds aux roches.
 On lui disait : Fouille tes poches !
 — Merci ! sont vers les cieux romains.
 Je veux trouver les cloches, cloches,
 Je veux trouver les cloches,
 Et je les aurai dans mes mains ..
 Ah ! lon lan laire, lon lan la ! (1)

Certes, il y a bien des scories, dans le métal que fond Nelligan. Le lecteur a pu s'en apercevoir dans des pièces que nous avons citées ; on trouve, à côté de très jolis vers, de désagréables surprises.

Mon âme est un soulier percé... (2)

nous paraîtrait inexplicable, si nous n'avions le souvenir d'autres vers plus étranges et qui ne viennent pas du Canada :

Mon pauvre cœur bave à la poupe...

La *valse tartare*, les *tapis hongrois*, les *choses de Maline* nous déconcertent un peu. Dans *Pastels et porcelaines*, il y a trop de pendules en saxe, et leur tic tac devient agaçant. Même dans de meilleures pièces, tout est loin d'être parfait. Il faut déplorer l'abus du mot *latent* qui nous étonne,

(1) P. 138.

(2) P. 126, *Le soulier de la morte*.

appliqué à des *Corbeaux* que nous avons déjà vus quelque part (chez Rollinat par exemple). Nous avons peine à nous figurer des anges jouant de la *hiva* devant *Notre-Dame des Neiges*. Peut être vaudrait-il mieux laisser cet instrument aux Japonaises que Heredia envoyait sur la plage éblouissante et plate à la rencontre du Samouraï. L'idée d'appeler *Gretchen* sa Béatrice semble aussi un peu étrange. Combien y a-t-il de Français capables de prononcer correctement ce mot ?

Mais à côté de ces inadvertances et de ces étrangetés, qu'il nous faut signaler, car elles trouveraient là-bas des imitateurs, combien de vers de poète peut-on glaner chez Nelligan ! Il évoque tantôt

Un mur croulant fleuri d'un reste de vitrail, (1)

tantôt

la mégère détresse

A notre seuil faisant craquer ses noirs souliers, (2)

tantôt

La grande majesté de la nuit qui murmure (3).

et il a créé des images, combiné des arrangements de syllabes mieux que nul de ses compatriotes. Sans doute, un certain nombre de ces images

(1) P. 107, *Petite Chapelle*.

(2) P. 24, *Le Berceau de la Muse*.

(3) P. 64, *Nuit d'été*.

lui ont été suggérées par ses lectures. Elles font partie de notre patrimoine commun, et Nelligan a souvent démarqué Verlaine, Rodenbach, Erlskamp, Rollinat, ou Baudelaire, ou Mallarmé, comme M. Chapman démarqua Victor Hugo, François Coppée, Leconte de Lisle ou M. Fréchette. Mais — et c'est en cela que Nelligan mérite une place à part dans la littérature de son pays, il a aussi « imaginé en neuf » selon l'heureuse expression de son commentateur canadien. Et c'est là sa principale qualité.

Il présente un cas très intéressant. Il pense et il sent comme un symboliste, et il écrit presque toujours comme un parnassien. Il doit aux parnassiens le culte de la forme, et celui de la rime qui est chez lui excellente, sauf de rares exceptions. Sa pensée s'extériorise, s'objective en symbole, et le symbole, par une curieuse et morbide faculté, devient si net qu'il hallucine. Nous pourrions ici jeter à pleines mains les citations caractéristiques.

Veut-il décrire l'action destructive des deuils et des chagrins ?

...Sous les outils des noirs maçons du deuil
S'écroulent nos bonheurs comme des murs de brique. (1)

Veut-il proclamer une fois de plus la supériorité du rêve et de l'esprit sur la matière ?

(1) P. 20, *Ruines*.

Fuyons vers le castel de nos idéals blancs,
Oui, fuyons la matière aux yeux ensorcelants (1).

Il trouve, cet enfant de dix-huit ans, cette image admirable

.. Devant l'œil pierreux des funèbres statues
Nous nous serions hagards, ma douleur morne et moi (2).

Et s'il veut nous faire comprendre sa crainte de l'amour, il écrira tout naturellement :

... Mes rêves altiers fondent comme des cierges
Devant cette llion éternelle aux cents murs,
La Ville de l'amour imprenable des Vierges. (3)

Nelligan est extraordinairement sensible à la valeur musicale des mots. Il devine leur force évo-catrice, et les couleurs qu'ils suggèrent. Tout n'est pas fantaisie dans le célèbre sonnet de Rimbaud. Nelligan a écrit des centaines de vers qui doivent leur vie superbe à leurs sonorité puissante, leur mélancolique douceur à leur harmonie lointaine.

Jamais on n'a fait claironner plus victorieusement les *a* et les *o* que dans ce tercet

Ecoute ! O ce grand soir empourpré de colères
Qui, galopant vainqueur des batailles solaires,
Arbore l'étendard triomphal des Octobres ! (4)

(1) P. 152, *Tristesse blanche*.

(2) P. 158, *Sous les Faunes*.

(3) P. 36, *Châteaux en Espagne*.

(4) P. 60, *Soirs d'Octobre*.

Peut-on mieux caractériser la voix des cloches,
qu'en disant

Tous ces oiseaux de bronze envolés des chapelles ? (1)

et n'est-ce pas une hallucination de la vue et de
l'ouïe à la fois qui nous suggère

Le grand bœuf roux aux cornes glauques
Qui va meuglant dans les couchants
Horriblement ses râles rauques... (2)

Ce serait une erreur de croire, du reste, que ces vers de poète, il les écrivait sans travail. Nous n'avons pas ses manuscrits sous les yeux, mais par une heureuse fortune, M. Massicotte nous a communiqué deux pièces de Nelligan, telles que celui-ci les avait écrites en 1897, et il nous est possible de les rapprocher de la forme définitive qu'elles prirent en 1900, et sous laquelle elles figuraient dans les papiers de Nelligan livrés à l'impression. Les *Moines en défilade* que nous envoie M. Massicotte correspondent au *Cloître noir* du recueil (3) et ses *Rythmes du soir* sont devenus, dans la leçon définitive, *Soirs d'automne* (4). Nous allons rapprocher les esquisses des tableaux.

Voici les *Moines en défilade*, de 1897. N'oublions

(1) P. 21, *Les Angéliques*.

(2) P. 140, *Le Bœuf spectral*.

(3) P. 100.

(4) P. 81.

pas que c'est un essai d'écolier, et que le poète a seize ans.

Ils défilent, le long des corridors antiques
Tête basse, égrénant leurs massifs chapelets,
Et le soir qui s'en vient, du sang de ses reflets
Empourpre la splendeur des dalles monastiques.

L'heure a versé déjà ses flammes extatiques
Au fond de leurs grands coeurs où bouillent les secrets
De leur dégoût humain, de leurs mornes regrets,
Et du trisson dompté des chairs cénobitiques.

Ils marchent dans la nuit, et rien ne les émeut,
Pas même l'effrayante, horrible ombre de feu
Qui les suit sur le mur jusqu'au seuil des chapelles,
Pas même les appels de l'infenal esprit,
Suprême tentateur des passions rebelles
De ces silencieux spectres de Jésus-Christ.

Evidemment ce sonnet est plein de défauts et bourré d'inexpériences.

D'abord le choix des finales en *tique* est malheureux. Sans doute, leur sonorité un peu sèche et grêle peut convenir aux ascètes. Mais elles ne permettent que des rimes en adjectifs, et Nelligan n'a pas manqué d'aligner quatre épithètes. En outre, les rimes masculines ne sont riches que deux à deux dans les quatrains. Et puis, *flammes extatiques* ne veut rien dire. *Dalles monastiques* est une cheville. Le plan du sonnet manque de sûreté. Tout à l'heure, nous étions au milieu des splendeurs du couchant. Maintenant, la nuit est devenue noire, et nos moines défilent toujours pour se rendre à la chapelle. Et puis le premier quatrain est descriptif, le second

nous parle des sentiments qui agitent les grands cœurs de nos moines, et le premier tercet nous ramène au défilé — avec un second vers détestable (*l'effrayante, horrible ombre de feu...*) Sans parler de *chapelles* à la rime 11, et des *appels* à l'hémistiche 12, et de quelques autres inadvertances et maladresses. Que ces réflexions soient de lui-même ou de ses amis, Nelligan les trouve justes. Il se remet au travail ; voici la pièce publiée par Louis Dantin.

Ils défilent au chant étouffé des sandales,
Le chef bas, égrénant de massifs chapelets,
Et le soir qui s'en vient, du sang de ses reflets
Mordore la splendeur funéraire des dalles.

Ils s'effacent soudain, comme en de noirs dédales,
Au fond des corridors pleins de pourpres relais
Où de grands anges peints aux vitraux verdelets
Interdisent l'entrée aux terrestres scandales.

Leur visage est funèbre, et dans leurs yeux sereins
Comme les horizons vastes des cieux marins,
Flambe l'austérité des froides habitudes.

La lumière céleste emplit leur large esprit,
Car l'espoir triomphant creusa les solitudes
De ces silencieux spectres de Jésus-Christ.

Ce sonnet, qui n'est pas des meilleurs de Nelligan, est incomparablement supérieur au précédent, et l'étude de ces deux pièces vers par vers, montre que les corrections sont toujours heureuses — et il a transformé douze vers sur quatorze. Il n'est pas de poème que Nelligan ait remanié davantage, car,

mécontent de ses tercets, il substitue au dernier ces vers blasphematoires :

L'imposture céleste emplit leur large esprit,
Car seul l'espoir menteur creusa les solitudes
De ces silencieux spectres de Jésus-Christ.

Ce n'était pas encore assez. Nelligan, hanté par les principaux motifs de ces sonnets, c'est-à-dire la sonorité voilée des pas monastiques dans les corridors sombres ou irradiés par le couchant, l'a encore assourdie, étouffée, adoucie, pour nous décrire un défilé de nonnes. Un sûr instinct rythmique l'a engagé à ne choisir que des rimes féminines, comme dans d'autres pièces il n'a pris que des rimes masculines. (1)

Voici ses carmélites :

Parmi l'ombre du cloître elles vont solennelles,
Et leurs pas font courir un frisson sur les dalles,
Cependant que du bruit funèbre des sandales,
Monte un peu la rumeur chaste qui chante en elles.

Au séraphique éclat des austères prunelles,
Répondent les flambeaux en des gammes modales,
Parmi le froid du cloître elles vont solennelles,
Et leurs pas font un chant de velours sur les dalles. (2)

Citons encore, pour que l'on en puisse étudier les variantes, *Rythme du soir* et *Soirs d'automne*.

La première pièce a été évidemment inspirée par

(1) Par exemple, p. 50, *Lied Fantasque*.

(2) P. 109.

le vers célèbre de *Pour la Couronne*, que Wanda de Boncza disait naguère de si délicieuse façon.

Je t'apporte des lys, des œillets et des roses,
Je t'apporte des fleurs ..

Nelligan s'en est ainsi emparé.

Voici que le dahlia, la tulipe et les roses,
Parmi les lourds bassins, les bronzes et les marbres,
Des grands parcs où l'amour solâtre sous les arbres,
Chancent dans les soirs bleus ; monotones et roses

Chantent dans les soirs bleus la gaîté des parterres
Où danse un clair de lune aux pieds d'argent obliques,
Où le vent des scherzos quasi mélancoliques,
Trouble le rêve lent des oiseaux solitaires.

Voici que le dahlia, la tulipe et les roses,
Et le lys cristallin épris du crépuscule,
Blémissent tristement au soleil qui recule,
Emportant la douleur des bêtes et des choses.

Voici que le dahlia, comme un amour qui saigne,
Attend d'un clair matin les baisers frais et roses,
Et voici que le lys, la tulipe et les roses,
Pleurent les souvenirs dont mon âme se baigne.

Plus tard, Nelligan relit ses vers. Il n'est pas satisfait : « Il faut d'abord arracher le dahlia, fleur bourgeoise, de ce jardin où sa présence sensible choquante. Et puis, il y a des choses à modifier. Les *lourds bassins* ne signifient rien. Pourquoi les *grands parcs*, au lieu d'un parc, du *Parc*? Le rejet de la première à la seconde strophe est maladroit. Il y a trop de couleurs dans ce quatrième vers, bleu et rose se nuisent. Changeons cela. Et ce

clair de lune a les pieds tordus. *Oblique* est bon, cependant. Il faut l'utiliser. Ces *scherzos quasi mélancoliques* rappellent trop directement mon maître Vérlaine,

... Jouant du luth, et dansant et quasi
Tristes, sous leurs déguisements fantasques.

Pourquoi le lys est-il *épris du crépuscule*? Il faudrait un adjectif visuel, montrer le dernier reflet du soleil défaillant sur la blancheur des lys... Et moi, resterai-je insensible dans ce soir d'automne? Ma douleur morne m'a-t-elle quitté? Dans mon enfance, j'ai parlé des baisers frais et roses du matin... Platitude et mensonge. Je saigne et je souffre, et je n'attends rien du matin clair. »

Et le jeune poète rature, il corrige, et il peut, un vendredi soir, au château Ramezay, lire à ses émules les vers que Louis Dantin a recueillis.

Voici que la tulipe et voilà que les roses,
Sous les gestes massifs des bronzes et des marbres,
Dans le parc où l'Amour solitaire sous les arbres,
Chantent dans les longs soirs monotones et roses.

Dans les soirs a chanté la gaité des parterres,
Où danse un clair de lune en des poses obliques,
Et de grands souffles vont, lourds et mélancoliques,
Troubler le rêve blanc des oiseaux solitaires.

Voici que la tulipe et voilà que les roses,
Et les lys cristallins, pourpres de crépuscule,
Rayonnent tristement au soleil qui recule,
Emportant la douleur des bêtes et des choses.

Et mon amour meurtri comme une chair qui saigne,
 Repose sa blessure et calme ses névroses,
 Et voici que les lys, la tulipe et les roses,
 Pleurent les souvenirs où mon âme se baigne.

Nelligan aurait pu couper la troisième strophe de ce morceau, qui fait intervenir de nouveau et mal à propos la splendeur occidentale alors que la danse du clair de lune avait commencé déjà. Mais à part cette défaillance, on peut constater que ses corrections sont en général excellentes, et qu'elles dénotent en tout cas du goût et de l'oreille (1). Il y a là quelque chose de nouveau dans la poésie canadienne, dont les auteurs ne nous ont pas habitué à ces scrupules littéraires.

Nelligan n'était pas seulement un enfant biendoué. Il travaillait. Il ne se croyait point parvenu à la perfection dès que son alexandrin avait atteint son douzième pied, ou qu'il avait pu lui accrocher une rime suffisante. Que l'on compare cette méthode de travail à celle de Crémazie, qui composait de tête, et emmagasinait dans son cerveau les vers qu'il avait composés. Si ces résultats proviennent de l'enseignement mutuel et de la fraternelle critique de l'Ecole littéraire, que l'Ecole littéraire soit bénie, car elle a pour la première fois acclimaté au bord du Saint-Laurent des habitudes de travail sans lesquelles il n'y a pas de vrais poètes. Elle a remplacé l'admiration réciproque par la critique. Les écrivains

(1) On peut voir aussi dans *Banquet Macabre* (p. 87). Une première et imparfaite ébauche de la *Romance du vin*.

canadiens peuvent donc lui savoir un gré infini, et il nous semble, en comparant ces diverses leçons des poésies de Nelligan, que nous ayons la preuve matérielle et tangible de cette excellente influence.

IV. — CONCLUSION

Tandis que le pauvre Nelligan achève lentement de mourir, que le poète de l'*Idiole aux cloches* voit peut-être dans sa pénombre intellectuelle scintiller de fantasques phosphènes, ce n'est pas sans tristesse que nous avons lu son œuvre inégale, incomplète, ruine neuve à laquelle manque la patine du temps. Nous pouvons, avec Ronsard, accuser la *vraiment marâtre nature*, nous devons plaindre le Canada français de la perte qu'il a faite. Si ce jeune homme, doué comme il l'était, avait pu remplir sa destinée, au lieu de saluer avec chagrin cette œuvre mélancolique et tronquée, nous acclamerions en lui le poète que son pays s'essaye à produire depuis cinquante ans. Il y a en effet dans l'œuvre de Nelligan des accents d'une profondeur à laquelle le Canada ne nous avait point accoutumé. Ses poètes sont trop souvent — et les études que nous avons publiées jusqu'ici le montrent à qui sait lire — des amplificateurs qui développent à l'occasion d'un anniversaire ou d'une cérémonie, des lieux communs vingt fois rebattus. Quand on a lu les œuvres estimables et souvent émouvantes qui voient le jour au bord du Saint-Laurent, et qu'on ouvre le recueil de Nelligan, on sent par la

comparaison à quel point la perte est douloureuse.

Qu'est-ce que le temps fera de ces vers ? Emportera-t-il au pays d'oubli ces feuilles mortes ? Y a-t-il parmi leur essaim tourbillonnant des germes de vie qui tomberont dans un terrain propice ? Nous ne pouvons formuler que des espérances. Mais à l'heure où Nelligan paraît, son originalité éclate tout entière. Avec lui, si la poésie de son pays perd en couleur locale — et il semble qu'elle puisse facilement réparer cette perte — elle s'élargit en même temps qu'elle devient plus intime. Le sens de la subjectivité faisait un peu défaut à ses poètes. Nelligan doit contribuer à le leur donner.

Mais le grand résultat de sa tentative, c'est d'assouplir le vers français là-bas. Son influence rythmique ne peut manquer d'être excellente, et par là seul son nom mériterait d'échapper à l'oubli, quand bien même nous ne suivrions plus dans son œuvre parfois exquise.

La fuite de l'enfance au Vaisseau des vingt ans.

Tout en lui n'est pas original. Il doit beaucoup — et nous ne l'avons pas caché, — aux poètes du vieux pays. Mais quel écrivain est lui-même pleinement, à dix-huit ans, sauf Musset ? Au milieu de ses inévitables réminiscences, ou de ses défaillances de technicien, on rencontre dans son volume des vers d'un seul jet, d'une beauté pure, et des images souvent neuves, qui ne dépareraient pas l'œuvre d'un maître. On peut se demander si jamais un poète canadien avait, avant Nelligan,

crée *une* image. Ce n'est que par la brièveté de son souffle et l'inégalité de son inspiration qu'on devine l'écolier et l'enfant. Mais cet enfant avait du génie.

C'est la seule fois, on voudra bien le remarquer, que nous avons employé ce mot en parlant d'un écrivain canadien.

ERRATA

Page 23, ligne 22, fermez les guillemets après *Galilée*.

Page 56, ligne 1, au lieu de : *Québee*, lisez *Québec*.

Page 64, au lieu de : *Ce dût être un jour mémorable*, lisez : *Ce fut un jour mémorable*.

Page 71, au lieu de : *Mais nous croyons qu'il est difficile*, lisez : *Mais il est difficile*.

Page 100, ligne 16, au lieu de : *écrivit*, lisez : *écrivît*.

Page 159, en note, ligne 7, au lieu de : *la moufette en bête puante*, lisez *ou*.

Page 165, ligne 19, *La première partie même de sa carrière*, supprimez *même*.

Page 168, ligne 2, au lieu de : *le culte qu'il eût*, lisez *qu'il eut*.

Même page, ligne 13, au lieu de : *Ce Québec qu'il a tant aimé*, lisez : *où il a tant vécu*.

Page 226, ligne 15, au lieu de : *des collèges*, lisez : *les collèges*.

Page 276, vers 1, au lieu de :

L'on entend au loin sous les hautes futaies.

lisez :

... L'on entend au loin sous les hautes futaies,

Page 311, après la citation, ligne 2, au lieu de *exclusivement*, lisez *exclusivement*.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>A LOUVIGNY DE MONTIGNY</i>	1
<i>AVIS AU LECTEUR</i>	XV
<i>CHANSONS POPULAIRES ET JEUX ENFANTINS</i>	1
<i>ARTHUR BUIES</i>	49
I. <i>L'Homme</i>	54
II. <i>L'Écrivain</i>	108
III. <i>Le Géographe</i>	137
IV. <i>Conclusion</i>	165
<i>Appendice</i>	169
<i>LAURE CONAN</i>	185
<i>HENRI D'ARLES</i>	207
<i>M. WILLIAM CHAPMAN</i>	225
<i>M. PAMPHILE LE MAY</i>	267
<i>QUELQUES JEUNES</i>	285
I. <i>L'Ecole littéraire de Montréal</i>	285
1. Les Précurseurs, p. 286. — 2. Histoire de l'Ecole littéraire, p. 292. — Tendances de l'Ecole littéraire, p. 309. Conclusion, p. 318.	
II. <i>M. Albert Lozeau</i>	321
III. <i>Emile Nelligan</i>	339
1. Sa vie, p. 339 — 2. Son inspiration, p. 348. — 3. Sa forme, p. 360. — 4. Conclusion, p. 375.	

CHATEAUROUX. — IMPRIMERIE LANGLOIS
